

La société: **PORTALAMPARAS Y ACCESORIOS SOLERA S.A.U.**

Déclare que le produit décrit ci-dessous:

Produit: **Interrupteur horaire 24h. Analogique.**

Référence: **R24**

est conforme à la législation et aux directives indiquées au point suivant.

L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union:

- Directive 2014/35/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.
- Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques et directives ultérieures : EU 2015/863 + EU 2017/2102.

par la conformité aux suivantes normes harmonisées

- UNE-EN 60730-2-7:2012
- UNE-EN 63000:2018

Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Information complémentaire:

Lieu et date d'émission: Paterna à 12/12/2022

Signé par: Antonio Moya Blázquez
au nom de: Portalámparas y Accesorios SOLERA S.A.U.

Signé: Antonio Moya Blázquez
Directeur du Département de la Qualité.

